

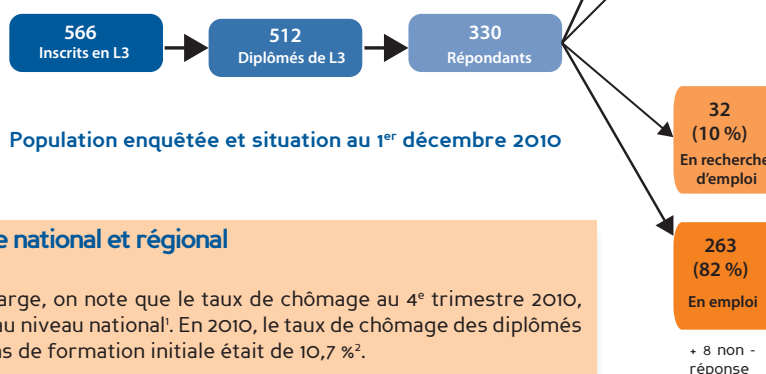
Le devenir des diplômés 2008 de licence professionnelle de l'université de Haute Alsace

Sur les 566 étudiants inscrits en licence professionnelle en 2007-2008 à l'université de Haute Alsace, 512 soit 90,5 % ont obtenu leur diplôme en juin ou septembre 2008. C'est l'ensemble de cette population qui a fait l'objet de l'enquête réalisée dans le cadre d'un dispositif national, mis en place par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR). 330 diplômés ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse de 64,5 %.

Situation des diplômés 2008 au 1^{er} décembre 2010

82 % des diplômés 2008 de licence professionnelle de l'université de Haute Alsace sont en emploi au 1^{er} décembre 2010, 10 % sont en recherche d'emploi, 7 % poursuivent des études et 1 % sont inactifs.

diplômés en emploi à la population active (somme des actifs occupés et des chômeurs) s'établit à 89,2 % et le taux de chômage à 10,8 %.



Le taux d'insertion, défini comme le rapport du nombre de

Le contexte national et régional

Pour situer ces résultats dans un contexte plus large, on note que le taux de chômage au 4^e trimestre 2010, était de 9,1 % au niveau départemental et de 9,3 % au niveau national¹. En 2010, le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale était de 10,7 %².

1 Source Insee, Taux de chômage localisés trimestriels par région.

2 Insee, Taux de chômage selon le diplôme, le sexe et la durée depuis la sortie de formation initiale.

Les poursuites d'études après la LP

20 % des diplômés 2008 étaient en études en 2008-2009, 19 % en 2009-2010 et 11 % en 2010-2011. Globalement 27 % des diplômés 2008 de licence professionnelle ont poursuivi des études durant au moins une année au cours des trois années qui ont suivi l'obtention de leur diplôme.

La grande majorité d'entre eux (80 %) se sont inscrits en Master ou en Ecole d'ingénieur ou de commerce. Quelques diplômés (5) ont préparé le concours de professeur des écoles ou le concours d'enseignant du 2nd degré.

En 2008-2009, 13 % d'entre eux ont

poursuivi des études dans l'attente de trouver un emploi. Mais c'est surtout pour acquérir une compétence complémentaire ou se spécialiser dans le cadre de leur projet professionnel qu'une large majorité de ces étudiants ont poursuivi des études.

L'emploi occupé au 1^{er} décembre 2010

Des moyens d'obtention diversifiés

35 % des diplômés ont trouvé leur emploi par leurs propres moyens : 18 % grâce à leur réseau relationnel, 15 % en envoyant une candidature spontanée et 2 % en créant leur propre entreprise. 38 % ont eu recours aux annonces : 12 % ont été embauchés suite à une offre publiée par Pôle emploi ou l'APEC, 18 % par une offre publiée dans la presse ou sur Internet, 8 %

sont passés par un cabinet de recrutement. Enfin, pour les 27 % restants, l'emploi se situe dans la continuité des études : 18 % ont été embauchés à l'issue d'un

stage de fin d'études, 7 % étaient en emploi en parallèle à leur formation et 2 % ont réussi un concours.

Les moyens d'obtention de l'emploi

- 18 % ont trouvé un emploi suite à un stage intégré dans leurs études (24 % en 2007)
- 18 % grâce à leur réseau relationnel (14 % en 2007)
- 15 % en envoyant une candidature spontanée (11 % en 2007)
- 12 % par Pôle emploi ou l'APEC (5 % en 2007)
- 9 % par une annonce d'offre d'emploi dans la presse (22 % en 2007)
- 9 % par une annonce sur le site web de l'entreprise ou de l'université (3 % en 2007)
- 8 % par un cabinet de recrutement (7 % en 2007)
- 7 % était en emploi en parallèle à la formation (9 % en 2007)
- 2 % ont réussi un concours (3 % en 2007)
- 2 % ont créé ou repris une entreprise (2 % en 2007)

Localisation géographique des emplois occupés au 1^{er} décembre 2010

Localisation géographique	Effectifs & % Effectifs
Bas-Rhin	56 (23 %)
Haut-Rhin	126 (50 %)
Lorraine	7 (3 %)
Ile-de-France	12 (5 %)
Reste de la France	35 (14 %)
Etranger	14 (5 %)
Total	250 (100 %)

Des emplois localisés en France

94 % des diplômés 2008 de licence professionnelle en emploi travaillent en France. Ils sont principalement employés en Alsace avec près de 73 % des actifs dont 50 % dans le Haut-Rhin et 23 % dans le Bas-Rhin. Environ 3 % ont trouvé un emploi en Lorraine, 5 % en région Ile-de-France, les 14 % restant se répar-

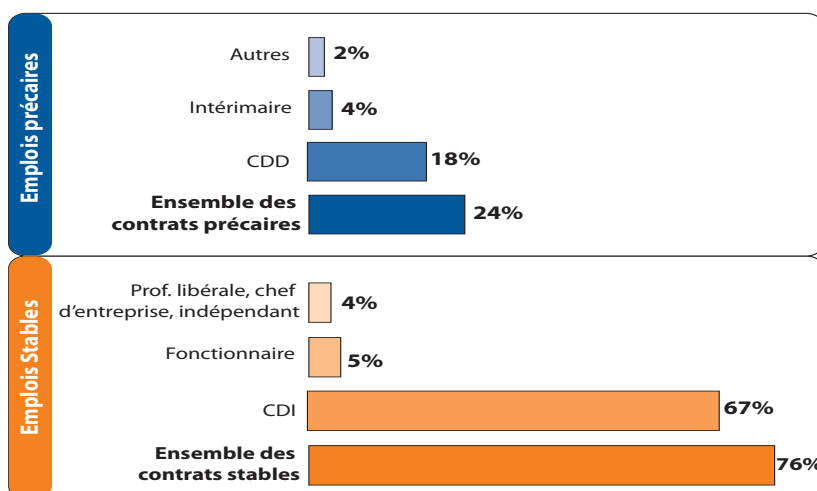
tissant sur l'ensemble des autres régions du territoire national.

Enfin, 5 % (14 diplômés) des répondants ont déclaré travailler dans un pays étranger, presque tous localisés en Europe : 9 en Suisse, 2 en Allemagne, 1 en Belgique, 1 au Luxembourg et 1 au Canada.

76 % des emplois occupés sont stables

76 % des emplois occupés sont des emplois stables, constitués à 88 % de contrats à durée indéterminée, à 7 % de titulaires de la fonction publique et à 5 % de travailleurs indépendants ou libéraux. Les emplois précaires représentent 24 % des emplois occupés, qu'il s'agisse de contrats à durée déterminée (CDD), de contrats intérimaires ou de contrats de vacataires, d'apprentissage ou encore d'emplois aidés.

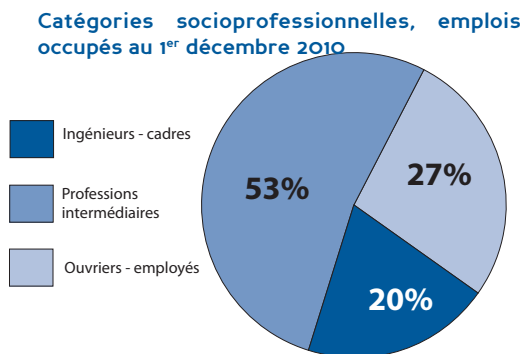
Type de contrat de travail, emplois occupés au 1^{er} décembre 2010.



53 % de professions intermédiaires

Plus de la moitié des diplômés en emploi appartiennent à la catégorie professions intermédiaires, 27 à 30 mois après leur sortie de l'université de Haute Alsace. 20 % relèvent de la

catégorie cadres et professions intellectuelles supérieures et 27 % de la catégorie ouvriers-employés.



La recherche d'emploi et ses difficultés

10 % des diplômés ayant répondu à l'enquête se sont déclarés en situation de recherche d'emploi.

- **58 %** ont des difficultés à trouver des offres d'emploi
- **48 %** estiment que les difficultés rencontrées sont dues au manque d'expérience professionnelle
- **15 %** à la méconnaissance des débouchés possibles de la formation
- **15 %** ont des difficultés à mettre en valeur leurs compétences
- **12 %** estiment que leur formation est mal, ou pas reconnue par les employeurs
- **12 %** pensent que leur formation est inadaptée au marché de l'emploi

1 571 € : c'est le salaire médian mensuel net (équivalent-temps plein) des diplômés 2008, 27 à 30 mois après l'obtention d'une licence professionnelle. Le salaire moyen net s'élève à 1 698 €. Cependant, tous les diplômés ne bénéficient pas

93 % d'emploi à temps plein

93 % des répondants en emploi travaillent à temps plein. Cependant, les emplois à temps partiel représentent 13 % des contrats précaires contre 5 % des contrats stables. De même, 16 % des employés - ouvriers travaillent à temps partiel contre seulement 8 % des ingénieurs - cadres et 1 % des professions intermédiaires.

72 % d'emplois en entreprise

Près des trois-quarts des titulaires 2008 d'une licence professionnelle travaillent en entreprises. 14 % sont employés dans des structures associatives et seulement 10 % dans la fonction publique. Enfin, 4 % déclarent exercer une profession libérale, ou s'être établis à leur compte.

41 % des diplômés sont employés dans des entreprises ou administration de plus de 250

salariés, 22 % dans des entreprises ou administrations d'une taille comprise entre 50 et 249 personnes, 19 % entre 10 et 49 et 17 % entre 1 et 9 salariés. Les salariés en entreprises et ceux de la fonction publique sont respectivement 68 % et 88 % à travailler dans des structures de plus de 50 personnes tandis que 71 % des employés d'associations ont moins de 50 collègues.

Les salaires

de conditions d'emploi équivalentes : il existe une différence de salaire médian net de 66 % en faveur des emplois à l'étranger et de 30 % en faveur des cadres comparés aux professions intermédiaires.

Salaires médians et moyens nets mensuels, emplois occupés au 1^{er} décembre 2010

	Salaire Médian	Salaire moyen
Catégorie de l'emploi		
Cadre-ingénieur	2 050 €	2 033 €
Prof. Interm.	1 583 €	1 682 €
Ouv. - employé	1 350 €	1 440 €
Localisation de l'emploi		
France	1 533 €	1 657 €
Etranger	2 500 €	2 548 €
Type de contrat		
Stables	1 600 €	1 718 €
Précaires	1 500 €	1 629 €

Evolutions de carrières

L'étude effectuée sur la période de 27 à 30 mois écoulée entre l'obtention de la licence professionnelle et le 1^{er} décembre 2010 permet d'avoir un aperçu des premières évolutions de carrière des diplômés en 2008.

Ainsi, lors de leur premier emploi :

- **56 %** des diplômés avaient un contrat stable contre 76 % au 1^{er} décembre 2010
- **55 %** appartenait à la catégorie des professions intermédiaires contre 53 %
- **31 %** étaient des ouvriers-employés contre 27 %
- **14 %** des cadres ou professions intellectuelles supérieurs contre 20 %
- Le salaire médian mensuel net était de **1 500 €** et le salaire moyen de **1 589 €** contre 1 571 € et 1 698 € respectivement.
- **56 %** étaient satisfaits de leur premier salaire, contre **49 %** au 1^{er} décembre 2010. Les diplômés 2008 estiment que l'évolution des salaires n'a pas été à la hauteur de leurs espérances.

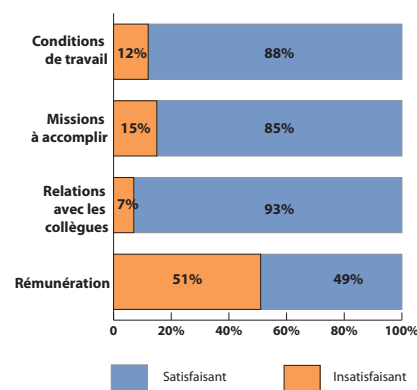
Évaluation de l'emploi et de la formation

Des emplois globalement satisfaisants

Environ 90 % des diplômés 2008 de licence professionnelle se déclarent satisfaits de l'environnement et de leurs

conditions de travail ainsi que des missions qu'ils ont à accomplir. En revanche, le salaire est l'élément qui suscite le plus de réserve : seulement 49 % des diplômés sont satisfaits de leur niveau de rémunération.

Indice de satisfaction des diplômés 2008 sur l'emploi occupé au 1^{er} décembre 2010.



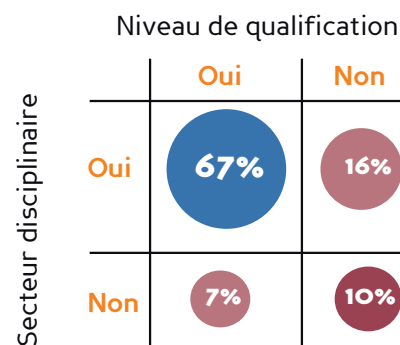
L'insertion professionnelle des femmes

- 48 % des femmes ont un emploi de niveau ouvriers-employés (13 % des hommes)
- 35 % appartiennent à la catégorie profession intermédiaire (65 % des hommes)
- 18 % sont des cadres ou professions intellectuelles supérieures (22 % des hommes).
- 26 % des femmes ont un contrat précaire (23 % des hommes)
- 13 % travaillent à temps partiel (2 % des hommes)
- 13 % travaillent dans la fonction publique (8 % des hommes)
- 60 % travaillent en entreprises (80 % des hommes)
- 23 % travaillent dans des associations (8 % des hommes)
- 1500 euros de salaire médian (1600€ pour les hommes)
- 65 % des femmes sont satisfaites de l'adéquation de leur emploi avec leur niveau de qualification et le secteur disciplinaire de la formation reçue (69 % des hommes)

Des emplois en adéquation avec la formation reçue

67 % des répondants en emploi estiment qu'il existe une bonne adéquation entre l'emploi exercé et leur formation. Mais 10 % déclarent que leur emploi ne correspond ni à leur niveau de qualification ni au secteur disciplinaire de leur licence professionnelle.

Correspondance emploi - niveau de qualification et emploi-secteur disciplinaire de la LP (emploi occupé au 1^{er} décembre 2010)

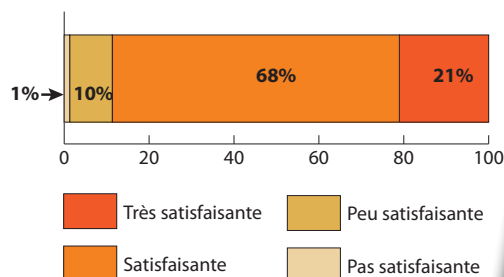


Des diplômés satisfaits de la formation reçue

89 % des diplômés se déclarent satisfaits de la formation reçue.

Les appréciations les plus positives sont naturellement formulées par les diplômés qui connaissent les conditions d'accès à l'emploi les plus favorables.

Taux de satisfaction des diplômés 2008 sur la formation reçue.



Des chômeurs malgré tout satisfaits de leur formation

- Sur les 32 diplômés en recherche d'emploi :
- 13 % sont très satisfaits de la formation reçue
 - 61 % sont satisfaits
 - 23 % sont peu satisfaits
 - 3 % ne sont pas du tout satisfaits